



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES JEUNES

-
ANTENNE DU HAVRE

-
PROCES VERBAL N° 23

Réunion restreinte par voie électronique : 4 juin 2018

Présidence : M. Denis OLIVIER

Membres participants : Mmes Michèle LE BASTARD et Carole STIL, MM. Luc DUVAL et Patrice LEMONNIER.

§§§§

DOSSIER TRAITE

COUPE U 18 DU DFSM

Match N° 20415436 : GRAND QUEVILLY FC 11 / ATHLETI'CAUX FC 1 - 19 mai 2018 -

Pris connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 29 mai 2018 (voir procès-verbal n° 12 mis en ligne le 1^{er} juin 2018),

la Commission donne match perdu par pénalité au club de GRAND QUEVILLY FC 11 sur le score de 0 (zéro) but à 3 (trois) au profit du club ATHLETI'CAUX FC 1 et déclare ce club qualifié pour le prochain tour de l'épreuve.

Le Vice - Président de la Commission
Denis OLIVIER

La Secrétaire de la Commission
Michèle LE BASTARD